

**COMPTE-RENDU
BUREAU COMMUNAUTAIRE
SYNTHESE SOMMAIRE**

REUNION DU 9 DECEMBRE 2020

Etaient présents :

M. Gérard TREMEGE, M. Patrick VIGNES, M. Thierry LAVIT, M. Yannick BOUBEE, M. Fabrice SAYOUS, M. Jean-Claude BEAUQUESTE, M. Jérôme CRAMPE, M. Jean-Michel SEGNERE, M. Denis FEGNE, M. Marc BEGORRE, Mme Valérie LANNE, Mme Evelyne RICART, M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Christian PEDEBOY, M. Emmanuel ALONSO, M. Erick BARROUQUERE-THEIL, M. Philippe BAUBAY, M. Jean-Marc BOYA, M. Jean BURON, Mme Marie-Henriette CABANNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Jean-Louis CAZAUBON, M. Pascal CLAVERIE, M. Jean-Louis CRAMPE, M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Luc DOBIGNARD, Mme Andrée DOUBRERE, M. Philippe ERNANDEZ, M. Jacques GARROT, M. Jean-Paul GERBET, M. Christian LABORDE, Mme Yvette LACAZE, M. David LARRAZABAL, M. Jean-Claude LASSARRETTE, M. Philippe LASTERLE, M. Roger LESCOUTE, Mme Isabelle LOUBRADOU, M. Alain LUQUET, M. Ange MUR, Mme Chantal PAULIEN, Mme Cécile PREVOST, M. François RODRIGUEZ, M. Guillaume ROSSIC, M. Paul SADER, Mme Nicole SARRAMEA, Mme Martine SIMON, Mme Lola TOULOUZE, M. Guy VERGES, M. Christian ZYTYNSKI

Etaient excusés :

M. André LABORDE, Mme Maryse VERDOUX
M. Gérard CLAVE, M. Francis BORDENAVE, M. Louis CASTERAN, M. Romain GIRAL

Etaient absents :

Mme Christiane ARAGNOU

*

**

DELIBERATION N° 1

FONDS L'OCCAL : ELARGISSEMENT DE L'INTERVENTION

M. Gérard CLAVE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Francis BORDENAVE donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Louis CASTERAN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, M. Romain GIRAL donne pouvoir à M. Gérard TREMEGE

Sur le rapport de M. Gérard TREMEGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE D'AUREILHAN : BILAN DE LA MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DU DOSSIER ET APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3

M. Gérard CLAVE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Francis BORDENAVE donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Louis CASTERAN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, M. Romain GIRAL donne pouvoir à M. Gérard TREMEGE

Sur le rapport de M. Patrick VIGNES, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 3

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE LALOUBERE

M. Gérard CLAVE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Francis BORDENAVE donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Louis CASTERAN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, M. Romain GIRAL donne pouvoir à M. Gérard TREMEGE

Sur le rapport de M. Patrick VIGNES, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 4

ASSEMBLEE DES TERRITOIRES OCCITANIE : DESIGNATION DE DELEGUE(E)S TITULAIRES ET SUPPLEANTS

M. Gérard CLAVE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Francis BORDENAVE donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Louis CASTERAN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, M. Romain GIRAL donne pouvoir à M. Gérard TREMEGE

Sur le rapport de M. Patrick VIGNES, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 5

DISPOSITIF ENTREPREN@INNOVATION : OCTROI D'UNE SUBVENTION AU PROJET APB ET A LA SOCIETE NOVADDITIVE

M. Gérard CLAVE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Francis BORDENAVE donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Louis CASTERAN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, M. Romain GIRAL donne pouvoir à M. Gérard TREMEGE

Sur le rapport de M. Jean-Michel SEGNERE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 6

ADMISSION EN NON VALEUR DE CREANCES POUR LE BUDGET PRINCIPAL, LE BUDGET ANNEXE HOTELS D'ENTREPRISES ET LE BUDGET ANNEXE TELEPORTS ET LOCATION IMMEUBLES

M. Gérard CLAVE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Francis BORDENAVE donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Louis CASTERAN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, M. Romain GIRAL donne pouvoir à M. Gérard TREMEGE

Sur le rapport de M. Denis FEGNE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 7

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

M. Gérard CLAVE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Francis BORDENAVE donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Louis CASTERAN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, M. Romain GIRAL donne pouvoir à M. Gérard TREMEGE

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 8

RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

M. Gérard CLAVE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Francis BORDENAVE donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Louis CASTERAN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, M. Romain GIRAL donne pouvoir à M. Gérard TREMEGE

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 9

CREATION D'UN POSTE DE CHARGE(E) DE MISSION AU SERVICE AMENAGEMENT URBANISME ADS

M. Gérard CLAVE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Francis BORDENAVE donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Louis CASTERAN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, M. Romain GIRAL donne pouvoir à M. Gérard TREMEGE

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 10

DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE A LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE ENERGIE DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE

M. Gérard CLAVE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Francis BORDENAVE donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Louis CASTERAN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, M. Romain GIRAL donne pouvoir à M. Gérard TREMEGE

Sur le rapport de M. Jean-Claude PIRON, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 11

CESSION DE PARCELLES SUR LA ZAC DE L'ECOPARC A BORDERES SUR L'ECHEZ ET MODIFICATION JURIDIQUE DU STATUT D'ACHETEUR

M. Gérard CLAVE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Francis BORDENAVE donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Louis CASTERAN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, M. Romain GIRAL donne pouvoir à M. Gérard TREMEGE

Sur le rapport de M. Pascal CLAVERIE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 12

CESSION DU LOT N° 101 SUR LA ZAC DU PARC D'ACTIVITES DES PYRENEES A IBOS AU PROFIT DE L'ENTREPRISE PYRENEISOL

M. Gérard CLAVE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Francis BORDENAVE donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Louis CASTERAN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, M. Romain GIRAL donne pouvoir à M. Gérard TREMEGE

Sur le rapport de M. Pascal CLAVERIE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 13

AVENANT AU BAIL COMMERCIAL AU PROFIT DE LA SOCIETE SPI SISE ZONE INDUSTRIELLE PYRENE AEROPOLE A LANNE (65380)

M. Gérard CLAVE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Francis BORDENAVE donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Louis CASTERAN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, M. Romain GIRAL donne pouvoir à M. Gérard TREMEGE

Sur le rapport de M. Pascal CLAVERIE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 14

APPROBATION D'UN BAIL AU PROFIT DE LA SOCIETE ORANGE ZONE DE SAUX A LOURDES POUR L'IMPLANTATION D'EQUIPEMENTS TECHNIQUES

M. Gérard CLAVE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Francis BORDENAVE donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Louis CASTERAN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, M. Romain GIRAL donne pouvoir à M. Gérard TREMEGE

Sur le rapport de M. Pascal CLAVERIE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 15

REGLEMENT D'INTERVENTION FINANCIERE EN FAVEUR DE L'AMELIORATION DE L'HABITAT ET DES LOGEMENTS DU PARC LOCATIF DANS LE CADRE DES OPERATIONS D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH) ET DES OPERATIONS DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT) - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

M. Gérard CLAVE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Francis BORDENAVE donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Louis CASTERAN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, M. Romain GIRAL donne pouvoir à M. Gérard TREMEGE

Sur le rapport de M. Philippe LASTERLE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 16

REGLEMENT D'INTERVENTION FINANCIERE EN FAVEUR DE L'AMELIORATION DE L'HABITAT ET DES LOGEMENTS DU PARC LOCATIF DANS LE CADRE DES OPERATIONS D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH) ET DES OPERATIONS DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT) - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

M. Gérard CLAVE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Francis BORDENAVE donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Louis CASTERAN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, M. Romain GIRAL donne pouvoir à M. Gérard TREMEGE

Sur le rapport de M. Philippe LASTERLE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 17

REGLEMENT D'INTERVENTION FINANCIERE EN FAVEUR DE L'AMELIORATION DE L'HABITAT ET DES LOGEMENTS DU PARC LOCATIF DANS LE CADRE DES OPERATIONS D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH) ET DES OPERATIONS DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT) - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

M. Gérard CLAVE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Francis BORDENAVE donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Louis CASTERAN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, M. Romain GIRAL donne pouvoir à M. Gérard TREMEGE

Sur le rapport de M. Philippe LASTERLE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 18

OPAH-RU DE LOURDES – SUIVI-ANIMATION : DEMANDES DE SUBVENTION 2020

M. Gérard CLAVE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Francis BORDENAVE donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Louis CASTERAN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, M. Romain GIRAL donne pouvoir à M. Gérard TREMEGE

Sur le rapport de M. Philippe LASTERLE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 19

APPROBATION DU PROGRAMME OPERATIONNEL 2020 DU CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE / PYRENEES-MEDITERRANEE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES-LOURDES-PYRENEES 2018-2021

M. Gérard CLAVE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Francis BORDENAVE donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Louis CASTERAN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, M. Romain GIRAL donne pouvoir à M. Gérard TREMEGE

Sur le rapport de M. Ange MUR, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

La séance est levée.